7 septembre 2017

A17/35F

Le pilote automatique Audi AI traffic jam dans la nouvelle Audi A8

**Avec le pilote automatique Audi AI traffic jam, la marque aux quatre anneaux présente le premier système mondial qui autorise une conduite automatisée de niveau 3 selon la classification de déléguation de conduite SAE. La voiture peut prendre en charge la conduite dans les embouteillages ou dans le trafic autoroutier ralenti jusqu’à la vitesse de 60 km/h (37,3 mi/h). Avec le pilote automatique traffic jam enclenché, le conducteur n’a plus besoin de surveiller continuellement le véhicule et la route. Il doit seulement rester attentif pour être capable de reprendre la main lorsque le système l’y invite.**

Le conducteur active le pilote automatique traffic jam en pressant le bouton AI sur la console centrale. Sur les autoroutes et les voies rapides à bandes multiples dont les deux sens de circulation sont séparés par une barrière physique, le système prend en charge la conduite si la voiture évolue à moins de 60 km/h (37,3 mi/h) dans un trafic en accordéon. Le pilote automatique traffic jam gère le démarrage à l’arrêt, l’accélération, la direction et le freinage dans une bande de circulation. Il est également conçu pour prendre en charge les situations plus complexes comme lorsque des véhicules s’intercalent en coupant la route. Lors des phases de conduite autonome, un contrôleur central d'assistance à la conduite (zFAS) analyse en permanence les informations concernant l'environnement proche de la voiture en agrégeant toutes les données issues des capteurs.

Lorsque le pilote automatique traffic jam est activé, le conducteur peut retirer son pied de l’accélérateur et ses mains du volant. Il doit cependant rester attentif pour être capable de reprendre les commandes lorsque le système l’invite à le faire. Le conducteur ne doit plus surveiller continuellement la voiture et peut se concentrer sur d’autres activités supportées par le système d’infodivertissement, en fonction des dispositions légales de chaque pays. L’Audi virtual cockpit affiche une image stylisée de la voiture vue de l’arrière et des marques floues sur la route pour symboliser le mouvement et les alentours de la nouvelle Audi A8. Lorsque le pilote automatique traffic jam est activé, une caméra vérifie que le conducteur est préparé à reprendre la main en cas de besoin. Elle analyse la position et les mouvements de la tête et des yeux afin de générer des données anonymes. Si, par exemple, les yeux du conducteur restent fermés pendant une période prolongée, le système invite celui-ci à reprendre la conduite. Cette invitation s’effectue en plusieurs temps. Si la vitesse dépasse 60 km/h (37,3 mi/h) ou si le trafic se fluidifie, le pilote automatique traffic jam informe le conducteur qu’il doit reprendre le contrôle. Dans le cas où le conducteur ignore cette invitation et les avertissements suivants, l’Audi A8 freine jusqu’à l’arrêt complet dans sa bande de circulation.

L’introduction du pilote automatique Audi AI traffic jam exige à la fois de faire la clarté sur les questions juridiques dans chaque pays ainsi qu’une adaptation et un test spécifiques du sytème. De plus, des procédures d’homologation différentes à travers le monde et leurs délais respectifs doivent être respectés. Pour ces raisons, Audi lancera l’introduction en série du pilote automatique traffic jam dans la nouvelle A8 de manière incrémentale, en fonction de la situation juridique dans le pays concerné.

Le Groupe Audi emploie plus de 88 000 personnes dans le monde, dont 2 525 en Belgique. En 2016, la marque aux quatre anneaux a vendu près de 1,8 million de voitures neuves. Parmi celles-ci, 33 225 ont été immatriculées en Belgique, où la part de marché d’Audi était de 6,20 % en 2016. Audi se concentre sur le développement de nouveaux produits et de technologies durables pour la mobilité du futur.